

Introduction

Le Réseau international du CAD sur les situations de conflit et de fragilité (INCAF) est une enceinte de décision unique en son genre qui réunit des acteurs très divers dans le but de soutenir le développement dans les situations les plus difficiles du monde, comme celles que connaissent l'Afghanistan, Haïti ou le Sud-Soudan. Fondé en 2009, l'INCAF est un organe subsidiaire du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Après sa création, le CAD et le Secrétaire général des Nations Unies, l'ont invité à établir des conseils sur les moyens de garantir que le soutien financier apporté par la communauté internationale aux pays qui sortent d'un conflit (et sont donc en période de transition) soit plus rapide et plus souple et fasse davantage de place au risque. Pour répondre à cette demande, l'INCAF a étudié les aspects positifs et négatifs des interventions internationales en cours dans des pays en transition, afin de définir des conseils sur la façon dont l'efficacité de l'aide dispensée dans ce type de contexte peut être améliorée. Ceux-ci sont destinés aux décideurs, aux diplomates et aux agents des organismes des pays de l'OCDE et des pays non membres, des organisations multilatérales et des organisations de la société civile intervenant dans des contextes de fragilité et de conflit qui s'emploient à assurer la cohérence des activités relevant de l'action humanitaire, de la médiation, de la sécurité, du respect des droits humains, de la justice et du développement.

Les auteurs de cet ouvrage constatent qu'il est nécessaire de réformer d'urgence et en profondeur les systèmes, les comportements et les méthodes pour pouvoir faire face avec plus d'efficacité aux difficultés que posent les situations de conflit et de fragilité. L'action dans un contexte de transition exige qu'une plus grande cohérence soit assurée entre les différents types de ressources intérieures et internationales, notamment entre les dépenses respectivement consacrées au développement, à l'action humanitaire et à la sécurité. Ce constat traduit une évolution du paradigme de l'aide, qui découle de l'importance primordiale désormais attachée à la consolidation de la paix et au renforcement de l'État, ainsi que de l'adhésion généralisée aux objectifs que sont l'accroissement de l'appropriation au niveau national et l'amélioration de la coordination et de la souplesse du soutien international.

Les conseils présentés dans cet ouvrage s'inspirent, pour les compléter, d'autres analyses et recommandations, dont celles qui sont contenues dans le *Rapport du Secrétaire général sur la consolidation de la paix au lendemain d'un conflit* (Nations Unies, 2009), le *Rapport sur le développement dans le monde 2011 : conflits, sécurité et développement* (Banque mondiale, 2011), le document d'orientation du CAD-OCDE intitulé *Soutenir le renforcement de l'État dans les situations de conflit et de fragilité* (OCDE, 2011b), ainsi que le *New Deal pour l'engagement dans les États fragiles* (encadré 2.1) du Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État.

Structure du présent document d'orientation

Ce document comprend quatre chapitres : le chapitre 1 passe en revue les problèmes que pose la transition dans les États fragiles et les pays touchés par un conflit et explique pourquoi, de par leur conception, les approches actuellement suivies par les donateurs ne permettent pas de gérer et de supporter les risques beaucoup plus importants et beaucoup plus variés qui caractérisent ce type de situation. Le chapitre 2 examine les raisons pour lesquelles il est nécessaire de mieux définir les priorités et d'améliorer la planification, ainsi que les moyens d'y parvenir, et le chapitre 3 traite de l'éventail des instruments de financement disponibles pour répondre aux priorités de la transition. Le chapitre 4 propose, à partir de la synthèse de ces analyses, une démarche de nature à faire progresser l'exercice de la responsabilité mutuelle, laquelle consiste à organiser le soutien international de manière à mieux le circonscrire au moyen de « pactes de transition ». À chaque chapitre est attachée une série de recommandations, qui sont également récapitulées dans l'annexe A sous la forme d'un programme de réforme.



Extrait de :

International Support to Post-Conflict Transition Rethinking Policy, Changing Practice

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264168336-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2012), « Introduction », dans *International Support to Post-Conflict Transition : Rethinking Policy, Changing Practice*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264168565-4-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.